

PROJET D'ACCUEIL

« La crèche est une cellule bien spécifique de notre mode de vie sociale. Elle se compose de plusieurs entités qui sont appelées à s'interpénétrer pour fournir aux enfants confiés, le maximum de possibilités à s'épanouir. »

I- La crèche

L'organisation de la crèche telle qu'elle fonctionne actuellement est le résultat d'une longue histoire de personnes et d'espace.

Les critères qui nous ont guidés dans cette organisation sont :

- Le respect du rythme de chaque enfant ou « psychomotricité libre ».
- Le développement de l'autonomie de chaque enfant.
- La sécurité physique et affective.
- Le bien-être des enfants et de leurs parents ainsi que celui du personnel.

L'infrastructure de bâtiments spacieux et lumineux, comprend une cour intérieure fleurie à la belle saison autour de laquelle se repartissent 4 sections.

Afin de limiter les changements de groupe au cours du séjour de l'enfant, l'organisation des sections à été repensée par l'équipe durant l'année 2006 de la manière suivante :

- deux groupes de 0 à 18 mois, les Bisounours et les Coccinelles
- deux groupes de 18 à 36 mois, les Galopins et les Grands

- Au niveau du bâtiment avant (côté rue), vous trouverez 2 sections :

- au rez-de-chaussée : la section des galopins ou 18 enfants sont accueillis par 3 puéricultrices (2 temps-pleins et 1 mi-temps) ;
- au 1^{er} : la section des Bisounours ou 12 enfants sont accueillis par 2 puéricultrices (2 temps-pleins).

- Au niveau du bâtiment arrière, vous trouverez 2 autres sections :

- au rez-de-chaussée : la section des Grands où 18 enfants sont accueillis par 3 puéricultrices (2 temps-pleins et 1 mi-temps) ;
- au 1^{er} : la section des Coccinelles où 21 enfants sont accueillis par 4 puéricultrices (4 temps-pleins).

Cette disposition des sections a pour avantage d'offrir aux plus grands un accès direct à la cour, tandis que les plus petits disposent des terrasses spécialement aménagées à leurs intentions.

Effectif en mai 2006, ce changement majeur de notre organisation n'est cependant pas terminé....

Malgré la réalisation de gros travaux au niveau du bâtiment avant et l'achat de nouveau matériel afin de mieux répondre à ce changement pédagogique, l'histoire n'est pas terminée et divers aspects sont encore réfléchis en équipe, tels que:

- La continuation de la réflexion autour d'un matériel et d'un espace permettant toujours plus d'autonomie, de sécurité et de respect du rythme de chaque enfant.

D'autres aspects attendent l'octroi de subsides afin de poursuivre l'aménagement et la réaffectation des locaux, tels que :

- L'installation d'un local pour le personnel.
- Le rafraichissement des espaces changes du bâtiment arrière.
- L'instauration d'un espace psychomoteur.
- La poursuite du rafraichissement général de la crèche (sols et murs).

II- A la rencontre des familles

« Les premiers liens dans lesquels l'enfant va se constituer petit à petit comme « personne » sont ceux qui se tissent entre lui et ses parents, dans un environnement subtil de gestes, de voix, d'odeurs, d'images qui lui deviennent progressivement familières. C'est là que dans un univers si étranger au premier abord, les premières repères s'élaborent, du sens est donné aux choses. Car malgré sa sensibilité et ses compétences initiales, le bébé ne peut pas encore « décoder » par lui-même. Ainsi, dans sa grande dépendance psychique et physique qui est la sienne, les premiers mois de vie sont-ils le temps d'un rapport « vital » extrêmement étroit à ses parents, à sa mère tout particulièrement.

Accueillir l'enfant, c'est donc prendre en compte d'emblée l'enfant et sa famille. »

ONE, *Repères pour des pratiques d'accueil de qualité.*

Le Rendez-vous avec l'équipe médico-sociale

Une fois l'inscription confirmée, la directrice conviendra d'un rendez-vous avec vous à la crèche.

Le montant de la *PFP provisoire* ainsi que le montant de *l'avance forfaitaire* seront établis.

Des copies du *règlement d'ordre intérieur* et du *projet d'accueil* vous seront transmises et passées en revue avec vous.

Après la naissance de votre enfant et lorsque la date de reprise de vos activités sera arrêtée, nous vous invitons à reprendre contact avec la directrice pour fixer un second rendez-vous afin de préparer l'entrée de votre enfant.

Lors de ce rendez-vous, plus administratif, nous remplirons le *contrat d'accueil*.

Nous vous expliquerons les différents documents à fournir tant au niveau social que médical (ces documents seront à remettre au moment de la familiarisation).

Lors de cette deuxième rencontre n'hésitez pas à nous communiquer toutes les informations que vous jugerez pertinentes et utiles.

Il sera convenu de commun accord du premier jour de *familiarisation*, ainsi qu'une date pour *l'examen médical d'entrée*.

Nous vous présenterons la section et les puéricultrices qui s'occuperont de votre enfant.

Après ce deuxième rendez-vous, nous nous tenons bien entendu à votre entière disposition durant tout le séjour de votre enfant à la crèche pour toutes questions, informations,....

La familiarisation

Nous attachons une attention particulière au processus de familiarisation, c'est pourquoi, une période de 2 semaines est prévue pour que nous puissions faire connaissance tout en douceur.

Investir dans ces premiers moments de l'accueil est une condition essentielle pour le bien-être de chacun. Durant cette période, vous, votre enfant et les puéricultrices apprendrez à vous connaître.

Votre présence auprès de votre enfant est importante les premiers jours afin de le rassurer et d'échanger avec les puéricultrices tous les renseignements concernant ses habitudes.

Lors de cette familiarisation, nous veillons à respecter le rythme de chaque enfant, c'est pourquoi seul le premier jour sera défini, le reste des rencontres seront définies par les puéricultrices en tenant compte des manifestations de l'enfant, de sa famille ainsi que de leurs propres perceptions.

Lors du passage de votre enfant vers la section d'âge supérieure, une nouvelle familiarisation sera mise en place. Initialement prévue pour une semaine, le rythme de chaque enfant est pris en compte et il arrive :

- que l'on prolonge d'une semaine supplémentaire ce passage chez les plus grands ;
- qu'on la repousse à un peu plus tard.

Ce passage est toujours discuté au préalable en équipe et vous sera communiqué par écrit. Nous profiterons de l'occasion pour vous présenter la nouvelle section de votre enfant ainsi que l'équipe des puéricultrices.

Ce passage tient compte du développement de votre enfant mais aussi des places disponibles dans les sections supérieures.

Après une absence prolongée de la crèche de votre enfant, une courte phase de re-familiarisation sera à envisager.

La continuité

Dans les sections de Bébé nous avons mis en place la puéricultrice de référence. Elle instaurera un lien privilégié avec votre enfant en lui prêtant une attention particulière et personnelle.

Nous attirons votre attention sur le fait que « privilégié » ne signifie pas « exclusivité », et que **toute l'équipe** pourrait être amenée à s'occuper de votre enfant.

Afin que votre enfant ne soit pas insécurisé, nous l'accueillerons dans la continuité de ses habitudes familiales et ce, en tenant compte, bien entendu, des limites de la vie en collectivité.

Toutefois, si ces habitudes diffèrent de la ligne directrice de notre projet pédagogique, à savoir la psychomotricité libre et le respect du rythme, nous l'amènerons progressivement et tout en douceur à être l'acteur de son propre développement.

De même, lors de chaque étape importante (passage à l'alimentation solide, introduction de nouveaux aliments, acquisition de la propreté,...) dans le développement de votre enfant, nous vous demanderons de débiter cet apprentissage à la maison et de nous en tenir informées afin que nous puissions poursuivre à la crèche.

Au quotidien

Le matin, entre 7h00 et 8h00, une puéricultrice accueillera votre enfant dans la section des « grands ». Un lit est prévu afin d'accueillir les enfants endormis.

A 8h00, les puéricultrices qui font le « tôt » arrivent et se rendent dans leurs sections respectives en compagnie des enfants déjà présents. A partir de ce moment, l'accueil se fera dans la section de votre enfant.

A votre arrivée nous vous demandons :

- de débarrasser votre enfant et de mettre ses affaires dans son panier ou à son porte-manteau ;
- de transmettre à la puéricultrice les informations nécessaires pour une bonne continuité de la journée (sommeil, heure du lever, repas, santé...);
- de confier votre enfant à la puéricultrice, en n'oubliant pas de lui dire au revoir et en précisant qui viendra le rechercher et vers quelle heure ;
- de rester ni trop, ni trop peu.

Lors du départ (pour rappel, il est demandé d'arriver au plus tard à 17h50), la puéricultrice qui fait le « tard » vous communiquera les informations relatives à la journée de votre enfant.

La mise en place d'un support de communication écrit, en vue de compléter l'échange verbal entre la crèche et les parents /les parents et la crèche, est régulièrement utilisé les premiers mois d'accueil de votre enfant.

A la rencontre des parents

Chaque année, nous organisons un goûté de Saint Nicolas ainsi que la fête du départ des « grands » à l'école fin août. Ceux-ci, nous permettent de rencontrer les familles dans un moment convivial et chaleureux.

Un petit déjeuner « international » de section en vue de poursuivre la rencontre et l'échange avec les parents pourra également être proposé.

La fin de l'accueil

Aux alentours du deuxième anniversaire de votre enfant nous vous demanderons de nous communiquer si possible la date et en tout cas la période à laquelle votre enfant quittera la crèche pour aller à l'école.

Le passage vers un autre lieu (milieu d'accueil, école....) est un moment de changement important pour tous. Durant l'année, une petite fête est organisée en section le dernier jour de l'accueil de votre enfant à la crèche.

III- A la rencontre des enfants

L'aménagement des espaces

L'aménagement des espaces est un point primordial quant au bien-être des adultes et des enfants, c'est pourquoi nous y attachons une importance toute particulière.

C'est par l'observation des enfants et les façons dont ils occupent l'espace que nous sommes renseignés sur la façon d'ajuster celui-ci à leurs besoins et au développement de leurs compétences.

Suite à la mise en place des sections verticales et la nouvelle répartition des groupes d'âge, du nouveau matériel a été acquis et des grands travaux de réaménagements des espaces ont été réalisés afin de mieux répondre aux besoins des enfants.

Nous poursuivons la réflexion active autour des aménagements des espaces et d'autres travaux sont prévus dans un futur proche notamment afin d'améliorer la visibilité lors des changes entre enfants et adultes.

Chez les petits

- Nous posons les bébés au sol, sur un matelas, un tapis ou un grand coussin, toujours en coucher dorsal. Le coucher dorsal est à la crèche la position privilégiée car elle permet de soutenir tout le poids de la tête du bébé. Cette position lui permet de coordonner tous les mouvements de son corps. C'est ainsi qu'en position couchée sur une surface dure ou ferme, avec des jouets en nombre suffisant, variés et adaptés aux capacités et aux intérêts de son âge, l'enfant sera au mieux pour être actif et en interaction avec le monde qui l'entoure. En outre quand l'enfant bouge par lui-même, il choisit pour jouer les positions où il se sent en équilibre, et essaie de nouveaux mouvements avec le peu de déséquilibre qu'il se sent prêt à accepter et qu'il a choisi lui-même. Ainsi, les enfants acquièrent par eux-mêmes les différentes positions motrices à leur rythme.

Pour les enfants ayant été habitué à autre chose avant de venir à la crèche, nous prolongeons les habitudes en essayant de lui proposer petit à petit le coucher dorsal.

- Pour les enfants qui se mettent en mouvement, l'espace est aménagé de telle sorte qu'ils trouvent un environnement riche et diversifié ainsi que différents appuis à différentes hauteurs qui leurs permettront petit à petit de se redresser, de se tenir debout et enfin de marcher.
- Remarques :
 - Nous ne mettons donc pas un enfant dans une position qu'il n'a pas acquise par lui-même.
 - Afin de permettre aux enfants de ne pas être gêné dans leurs mouvements, il arrive que nous les déshabillons pour les mettre en body et à pieds nus.
 - Nous demandons aux parents de ne pas rentrer sans chaussons dans les sections par mesure d'hygiène.

Chez les grands

- Des étagères avec des bacs de jeux à thèmes sont accessibles sans danger pour les enfants. Cette disponibilité :
 - ✓ rend possible le déroulement de différents types d'activité simultanément ;
 - ✓ permet aux enfants de s'emparer des jeux pour voyager, expérimenter, aller à la rencontre d'un autre objet, revenir à un premier...
- Les thèmes sont:

- ✓ symbolique : coins cachette, déguisements, dînette, poupées, balais, voitures, garages, animaux...
- ✓ psychomoteur : modules, coussins, vagues, vélos, bascule,...cubes, blocs, lego,...
- ✓ L'initiation au livre : en plus de nos propres ouvrages, nous recevons mensuellement un panier de livres de la bibliothèque.

Pour tous

- Nous veillons à aménager des espaces à la fois riches et sécurisés répondant aux différentes étapes du développement des enfants du groupe tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.
- Nous avons la chance de bénéficier de grandes et belles sections permettant d'assurer aux enfants beaucoup de liberté de mouvement.
- La musique fait partie intégrante de notre quotidien, que ce soit par l'intermédiaire des comptines, de la danse, des veilleuses.
- Un espace « refuge » est prévu, cet espace doux et mou permet aux enfants qui en ressentent le besoin de prendre du recul par rapport au groupe, d'observer, de se ressourcer et /ou de s'intérioriser.
- Des espaces « artistiques » ont été aménagés afin de permettre la découverte et l'initiation des techniques artistiques (peinture, pâte à sel, bricolage, modelage,...)

Les repas

Chez les petits

Pour les plus petits les repas sont donnés soit :

- ✓ dans les bras ;
- ✓ dans le relax ;
- ✓ dans la chaise haute (dès que les enfants ont bien acquis la position assise).

Les plus grands, quant à eux, mangent à table.

Chez les grands

Les enfants prennent leurs repas en groupe à table. Chaque enfant occupe la place qu'il souhaite.

Chaque enfant mange selon son appétit avec ou sans aide des puéricultrices.

Une place active est donnée aux enfants leurs permettant d'acquérir plus d'autonomie durant les repas (en se servant seul, en se débarbouillant seul, en participant davantage au rangement,...).

Pour tous

- Le rythme individuel de chaque enfant est respecté.
- Le premier repas de la journée sera pris à la maison.
- On ne force pas les enfants à manger ni à terminer leurs repas.

- Les menus sont affichés dans chaque section.
- L'eau et le lait sont les boissons privilégiées à la crèche.
- Les repas sont servis vers :
 - 11H00-11H30 : le potage, le plat consistant et le dessert
 - 14H30-15H00 : le goûter
 - 17H00 : la collation
- En cas d'allergie alimentaire ou de régime particulier, merci de prévenir l'infirmière et les puéricultrices et de remettre les **attestations médicales** ad hoc.

La sieste

Chez les petits

Chaque enfant dort à son rythme et a son propre lit cage.
Pour son confort, nous vous demandons d'apportez :

- Un nid d'ange
- Un doudou et/ou sa tute

Chez les grands

Actuellement, la sieste est prévue de 12H00 à 14h30. Nous demandons aux enfants qui ne dorment pas de rester calmes dans leur lit. Chaque enfant dispose de son propre lit qui est toujours replacé au même endroit.

On permet aux enfants bien réveillés de pouvoir se lever à partir de 14H00 tout en permettant aux autres enfants de continuer à dormir.

Remarque : Nous demandons aux parents de ne pas venir chercher leur enfant pendant la sieste, par respect du sommeil des autres enfants.

L'acquisition du contrôle sphinctérien

L'acquisition de la propreté et des conduites sociales associées, est conditionnée par des facteurs de maturation physique et d'évolution psychique. Il s'agit pour l'enfant d'une part de développer la capacité de rétention et d'évacuation volontaires et d'autre part, d'adopter des conduites socialement attendues à ce propos (petit pot, WC, chasse, prévenir, demander,...).

Il est donc important de respecter le rythme de l'enfant, c'est-à-dire d'attendre que cette évolution se produise et donc de suivre l'enfant plutôt que de le précéder. En ce sens, nous ne forcerons jamais un enfant à aller sur le pot et ce, même si la date d'entrée prévue à l'école se rapproche.

Il faut noter que cette acquisition peut comporter des avancées mais aussi des reculs.

Pratiquement :

- L'acquisition de la propreté se fera toujours en collaboration avec toutes les parties : enfant, parents, puéricultrices.
- Merci de prévoir des vêtements de rechange en suffisance, des petites culottes et éventuellement des sandales en plastiques.
- Nous débutons l'acquisition de la propreté sur des petits pots pour poursuivre sur les WC.
- Nous veillons à respecter l'intimité de chacun en isolant partiellement les toilettes.

IV- A la rencontre de l'équipe

Un panneau à l'entrée du bâtiment présente la photo et le nom de chaque membre de l'équipe...

Règles déontologiques de l'équipe:

- Nous sommes tenues et respectons le secret professionnel. Nous ne partageons les informations reçues des familles que lorsque cela s'avère nécessaire à assurer le bien-être des enfants
- Lorsqu'une professionnelle est témoin de pratiques s'écartant significativement du projet éducatif, elle veille à ce que la question soit traitée le moment venu avec la personne et/ou en équipe et si les pratiques constatées présentent un risque immédiat pour l'enfant, elle s'autorise à intervenir directement. Tout professionnel a le devoir d'informer par écrit un responsable (direction, infirmière, CA, ONE) s'il est témoin d'un dysfonctionnement grave.
- La professionnelle évite de recevoir les critiques des parents par rapport à une collègue : elle les invite à prendre contact directement avec cette collègue et/ou la direction.
- La critique d'une pratique est exprimée de manière constructive et sans jugement de la personne concernée.
- En tant que professionnelles, les puéricultrices accueillent les enfants et sont attentives à ne pas se substituer aux familles.
- La professionnelle veille à exprimer hors de la présence des enfants, dans des lieux professionnels adéquats et avec des personnes en situation de les accueillir ses charges émotionnelles.

Le Conseil d'Administration

Son président : Monsieur Demolin.

Ses membres : Madame Van Lil, Messieurs, Wauters et Hollogne.

- Il se réunit, par le canal du CA.
- Il assure dans le respect des dispositions légales et réglementaires, la responsabilité générale de la crèche.

- Il gère au mieux de l'intérêt des enfants et du personnel ainsi que les finances de la crèche.

La directrice

Valérie Lannoy, à temps plein.

- Elle est déléguée par le pouvoir organisateur pour la gestion journalière de la crèche.
- Elle est garante des règles et du bon fonctionnement de l'institution.
- Elle maintient et recentre les préoccupations de l'ensemble du personnel autour de la qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille.
- Elle gère l'équipe en assurant à la fois le respect des personnes, la qualité des pratiques et de bonnes conditions de travail.
- Elle assure la prise de décisions.
- Elle travaille, par le biais de réunion, en concertation avec tous les membres de l'équipe.
- Elle s'assure du bon état de santé physique et psychique de toute personne amenée à être en contact avec les enfants.
- En collaboration avec le CA, elle prend les mesures nécessaires en cas de déficiences ou de manquements professionnel d'un des membres de l'équipe.
- Elle veille à la participation de l'équipe à un processus de formation continue.

L'assistante sociale

Valérie Lannoy.

- Elle gère les inscriptions et les plannings d'entrée.
- Elle établit le contrat d'accueil et en fait le suivi.
- Elle établit le montant de l'avance forfaitaire et de la participation financière des parents.
- Elle gère le planning des présences journalières des enfants.
- Elle effectue la facturation.
- Elle veille au paiement des factures et se tient à votre disposition en cas de difficultés.
- Elle s'occupe du suivi des familles et se tient à votre écoute. Elle vous relayera, si nécessaire, vers les organismes adéquats.
- Remarque : les documents relatifs aux dossiers sociaux sont à remettre soit en main propre à l'assistante sociale, soit sous pli fermé aux puéricultrices.

L'infirmière

Sarah Finet, à 3/4 temps.

- Elle veille à la santé des enfants.
- Elle veille au suivi des vaccinations.
- Elle suit les menus et supervise les repas de midi.
- Elle veille au respect des régimes particuliers.

- Elle est responsable de l'hygiène.
- Elle accueille et veille à l'encadrement des « nouvelles » puéricultrices.
- Elle veille à l'encadrement des pratiques professionnelles des puéricultrices.
- Elle gère les familiarisations entre sections en cours d'accueil.

Les puéricultrices

- Elles accueillent et accompagnent les enfants au quotidien lors des différents moments de la journée (soins, repas, repos et jeux).
- Elles communiquent aux parents les informations sur la vie au jour le jour au sein de la crèche des enfants.
- Elles réceptionnent les certificats médicaux, les médicaments, les feuilles de présence pour les transmettre ensuite à l'infirmière.
- Elles entretiennent et désinfectent régulièrement les jeux ainsi que les tapis et le matériel de psychomotricité.
- Elles s'inscrivent dans un processus de formation continue.

La technicienne de surface

Latifa à temps plein.

Elle est chargée :

- De l'entretien des espaces tant intérieurs qu'extérieurs.
- De l'entretien du linge.
- De la vaisselle.

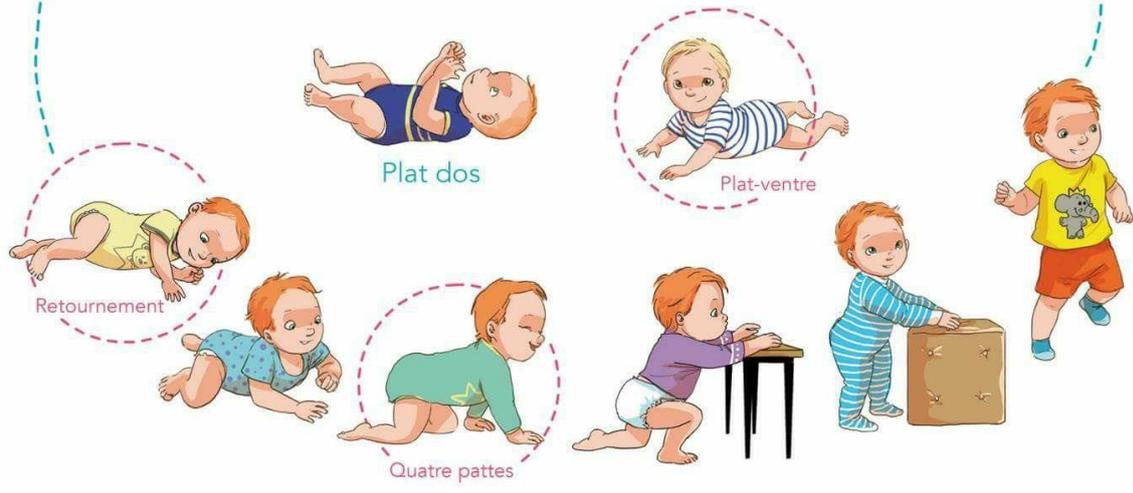
Pour nous soutenir dans notre travail et nos réflexions

Afin :

- d'échanger et de réfléchir sur nos pratiques professionnelles ;
- d'envisager des modifications et des améliorations si cela s'avère nécessaire.
- Nous organisons 1 fois par mois des réunions de section
- Nous organisons 1 fois par trimestre des réunions d'équipe (fermeture de la crèche à 16h30)
- Nous organisons 2 journées pédagogiques par an
- Nous nous inscrivons dans un processus de formation continue, ces formations répondent essentiellement aux « besoins » du moment et nous permettent de nous arrêter, de réfléchir et d'échanger avec d'autres intervenants sur nos pratiques professionnelles.

La construction de la marche

Les étapes fondamentales de la naissance aux premiers pas



😊 Des conseils :

Installez votre bébé à plat dos sur un support ferme afin qu'il puisse bouger



Utiliser les actes de la vie quotidienne pour l'aider à bouger :



Dès qu'il se déplace, lui donner de l'espace et le laisser expérimenter



⚠ Attention!

Ne pas poser votre bébé assis au sol s'il ne sait pas se déplacer à l'horizontale.



Ne pas mettre votre bébé dans un youpala...



Ne pas encourager votre bébé à pousser sur ses jambes ou à marcher.



<http://marianne-berger.ultra-book.com>

Dessins et textes tirés du livre de Michèle Forestier «De la naissance aux premiers pas» (Editions Erès)